

- Démarche : DEETS de La Réunion _ Formulaire de demande de Carte Mobilité Inclusion (CMI) « stationnement personnes handicapées » pour les personnes morales assurant du transport collectif.
- Organisme : DEETS de La Réunion - Pôle Entreprises, Emploi et Solidarités (EES) - Service Protection des Publics et Solidarités (SPPS)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

La carte mobilité inclusion (CMI) de stationnement de personnes handicapées peut être délivrée à un organisme / société / association assurant le transport collectif de personnes handicapées au préfet du département du siège social de la structure demanderesse (articles L 241-3 et R 241-21 du code de l'action sociale et des familles).

Renseignements relatifs à la structure

Numéro de SIRET SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Nom de la structure

Nom de la structure devant figurer sur la CMI.
A défaut il s'agira du nom lié au SIRET renseigné précédemment.

Adresse du siège social de la structure

Cette adresse sera l'adresse de livraison de la CMI

Nom/prénom de la personne en charge du dossier

Adresse courriel de la personne en charge du dossier

Coordonnées téléphonique de la personne en charge du dossier

Raison sociale

Activité principale de la structure

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Extrait KBIS de moins de 3 mois ou Copie du dernier AG pour les associations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photocopie des statuts

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de l'avis de situation au répertoire SIRENE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif d'autorisation de transport de personnes handicapées (arrêté préfectoral, agrément qualité,...)

Renseignements relatifs à la demande et à la mission de transport collectif

Profil du public transporté :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Personnes âgées

Personnes handicapées

Les deux

Nombre de personnes âgées et/ou handicapées transportées à chaque service (minimum 2)

Minimum 2 bénéficiaires du transport (en dehors du personnel accompagnant). Attention : L'accompagnement individuel ne donne pas lieu à l'attribution de la carte organisme (dans ce cas, la carte personnelle de la personne transportée peut être utilisée). Vous devez démontrer le caractère régulier et collectif du transport pour bénéficier de la carte.

Régularité du service de transport effectué (quotidienne, hebdomadaire...)

Vous devez démontrer le caractère régulier et collectif du transport pour bénéficier de la carte.

Raisons les plus fréquentes des déplacements :

Vous devez démontrer le caractère régulier et collectif du transport pour bénéficier de la carte.

Renseignements relatifs au(x) véhicule(s) destiné(s) à assurer le transport collectif

Véhicule pour lequel vous demandez une CMI

Véhicule_immatriculation

Véhicule_marque et modèle

Votre demande de carte pour ce véhicule concerne :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Une première demande
- Un renouvellement

Véhicule 1_Catégorie

Voir Arrêté du 23/08/2013 et Arrêté du 29/12/2020 modifiant l'arrêté du 23/08/2013

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- De + 9 places
- M1 mention " handicap "
- M1
- N1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_Carte grise

Photocopie de la carte grise resto/verso

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_Attestation d'assurance

Photocopie de l'attestation d'assurance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_Contrôle technique

Photocopie du contrôle technique (ne concerne pas les véhicules neufs)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'aménagement du véhicule

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_immatriculation

Véhicule_marque et modèle

Votre demande de carte pour ce véhicule concerne :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Une première demande

Un renouvellement

Véhicule_1_Catégorie

Voir Arrêté du 23/08/2013 et Arrêté du 29/12/2020 modifiant l'arrêté du 23/08/2013

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

De + 9 places

M1 mention " handicap "

M1

N1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_Carte grise

Photocopie de la carte grise resto/verso

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_Attestation d'assurance

Photocopie de l'attestation d'assurance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_Contrôle technique

Photocopie du contrôle technique (ne concerne pas les véhicules neufs)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'aménagement du véhicule

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat de location du véhicule le cas échéant

Véhicule_immatriculation

Véhicule_marque et modèle

Votre demande de carte pour ce véhicule concerne :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Une première demande

Un renouvellement

Véhicule 1_Catégorie

Voir Arrêté du 23/08/2013 et Arrêté du 29/12/2020 modifiant l'arrêté du 23/08/2013

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

De + 9 places

M1 mention " handicap "

M1

N1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_Carte grise

Photocopie de la carte grise resto/verso

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_Attestation d'assurance

Photocopie de l'attestation d'assurance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Véhicule_Contrôle technique

Photocopie du contrôle technique (ne concerne pas les véhicules neufs)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'aménagement du véhicule

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat de location du véhicule le cas échéant

Commentaires libres